

# Les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Référence catalogue : AP02

## Objectifs de la prestation :

À l'issue de la formation, l'agent sera capable de :

- > Comprendre l'importance des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
- > Identifier les enjeux liés au développement durable et à la responsabilité sociale.
- > Savoir rédiger et intégrer efficacement des clauses dans les documents de marché.
- > Favoriser l'insertion professionnelle et le respect des normes environnementales à travers les marchés publics.

## Prérequis de la formation :

Aucun prérequis nécessaire.

Avoir répondu à un Appel d'offre est un plus.

**Durée de la formation :** 2 jours, soit 12 heures.

**Tarif :** 1 330 € HT

## Déroulé de la prestation :

- > Introduction aux clauses sociales et environnementales : cadre réglementaire et objectifs.
- > Rédiger des clauses efficaces : méthodes pour intégrer des objectifs sociaux et environnementaux dans les marchés.
- > Suivi et évaluation des clauses : outils pour vérifier leur application et mesurer leur impact.
- > Études de cas : analyse d'exemples concrets pour s'inspirer des meilleures pratiques.
- > Conclusion et échanges : synthèse et réponses aux questions des participants.

**Nombre de participants maximum :** 10 stagiaires

## Méthodes pédagogiques :

- > Intervention magistrale, active et expérimentale,
- > Cas pratiques pour appliquer les concepts en situation réelle.
- > Échanges interactifs pour partager des retours d'expérience et clarifier les points complexes.
- > Questionnaire des acquis.

### **Modalités d'évaluation :**

Un questionnaire en ligne sera à remplir en fin de session pour valider l'acquisition des compétences.

### **Modalités d'accès :**

L'inscription se fait en ligne, via notre site internet [atexo-academy.com](http://atexo-academy.com), au moins 72 heures avant la session. Un questionnaire des attentes devra être complété lors de l'inscription pour personnaliser la formation en fonction des besoins des participants. La formation sera validée après réception du règlement et de la signature de la convention.

### **Délais d'accès :**

L'entrée en formation peut être organisée sous 2 jours après la prise de contact sous réserve de disponibilité de place sur la session.

### **Accessibilité :**

Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap.

### **Indicateur de satisfaction : 4,3/5**

Indice calculé à partir des notes attribuées par nos stagiaires dans un but de mesure de la qualité et de la pertinence des formations dispensées.

**Date d'actualisation du présent document : 26/11/2024**

### **Contact et informations relatives à l'organisme de formation ATEXO ACADEMY :**

Raison sociale : ATEXO SAS  
Adresse : 63 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France  
Email : [academy@atexo.com](mailto:academy@atexo.com)  
Téléphone : 01 89 16 93 50  
Numéro de SIRET : 44090956200041  
Numéro de Déclaration d'Activité (DA) : 11755953375